

SOMMAIRE DÉLIBÉRATIONS DU COS – SÉANCE DU 22 OCTOBRE 2020

- 49 rapport sur les orientations budgétaires
- 50 validation annuelle des limites de risque
- 51 Baisse des taux des comptes sur livret et des comptes à terme
- 52 indemnisation de pénalités de retard 957309
- 53 indemnisation en raison d'un sinistre sur gage 932204
- 54 indemnisation en raison d'un sinistre sur gage 892220
- 55 indemnisation de pénalités de retard 777859
- 56 autorisation de levée de prescription de bonis
- 57 Approbation du Plan Préventif de Rétablissement (PPR) 2020 du CMP
- 58 marché de prestations de service d'assurance pour les risques
- 59 accord-cadre relatif à des prestations de nettoyage des locaux et de la vitrerie du CMP
- 60 accord-cadre relatif à la solution de gestion bancaire des produits d'épargne du CMP, de prestations de maintenance corrective et évolutive et de prestations associées
- 61 accord-cadre de prestations de services de diffusion, de promotion et de réalisation de ventes aux enchères en ligne pour le CMP
- 62 modification de postes et tableaux des emplois avec annexe (17p)
- 64 nomination du représentant du COS au Comité mécénat du CMP
- 65 convention de mécénat entre la Ville de Paris et le CMP pour le soutien financier à Nuit Blanche
- 66 convention portant sur la mise en œuvre et la gestion d'un dispositif de microcrédit personnel entre la Banque des Territoires et le CMP
- 67 avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs entre le CMP et la Ville de Paris